



## LE MOT DU MAIRE

L'année se termine, riche d'événements importants susceptibles de changer profondément la vie de chacun de nous.

La démocratie ne peut se traduire qu'ainsi mais le monde change aussi avec ses turbulences diverses, ses rapprochements surprenants qui font que notre ronde planète est devenue toute petite au milieu d'un ciel constellé. Sans doute peut-on imaginer d'autres mondes que nos avancées scientifiques nous permettront un jour de connaître.

"La Guerre des Mondes", livre que j'ai parcouru il y a fort longtemps, laisse supposer que la sagesse aura toujours beaucoup de retard, même si dans les espaces inconnus, la vie est tout autre.

En approfondissant l'évolution de ce futur encore lointain, on peut tout imaginer. Soyons optimistes, tout d'abord sur notre vieille Terre que nous ne pouvons pas quitter espérant que les progrès techniques de toutes sortes rapprochent les peuples et mettent tous les points du monde à moins d'un jour de nos résidences. Ensuite, si nous voulons survivre, il faudra stopper toutes ces avancées négatives qui peuvent en quelques secondes nous faire rejoindre l'empire des morts (selon le poète) si les contradictions ne peuvent se résoudre dans de sages discussions.

Formons à la veille de l'année nouvelle des vœux pour tous de paix, d'espérance et d'amour de la vie la plus longue possible pour tous nos semblables car aujourd'hui dans ce domaine le progrès ne doit pas avoir de limites.

Bonne Année à tous !

*Antoine FOULQUIER*

# l'écho du Binos

Bulletin d'information bimestriel de la ville de Seysses  
N°53 - Janvier/Février 2008

[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)



## Antoine FOULQUIER

*Maire de Seysses,*

*Les membres du Conseil Municipal,  
et du Conseil Municipal des Jeunes  
vous adressent à l'occasion  
de la nouvelle année  
tous leurs vœux de bonheur,  
santé et réussite.*

## SOMMAIRE

### Dossier Spécial

### Dossier Spécial

### Plan Local Urbain

### Espaces Verts

### Expression

### Conseil Municipal

### État civil

La cuisine centrale d'Axe Sud P.1

La cuisine centrale (suite) P.2

Le Service Entretien P.2

PLU : point d'étape P.3

Premier prix des villes fleuries P.3

Expression de l'opposition P.3

Les principales délibérations du 22 novembre P.4

Octobre, novembre 2007 P.4

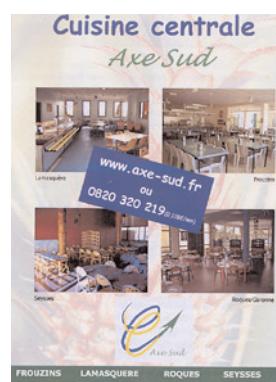
## LA CUISINE CENTRALE D'AXE SUD, UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS POUR VOUS SERVIR

D  
O  
S  
S  
I  
E  
R



Jean-Paul PENA

**L**a Communauté de Communes Axe Sud s'installe dans ses nouveaux locaux (83 route de Frouzins à Roques-sur-Garonne) regroupant ainsi les services administratifs, le service petite enfance, le service emploi, l'école de musique et la cuisine centrale. Précédemment déléguée à un prestataire privé, l'élaboration des repas est réalisée en régie depuis la rentrée 2007. Douze professionnels, sous la responsabilité de Jean-Paul PENA, forment l'équipe de la cuisine centrale qui est chargée de préparer les repas et de les acheminer en liaison froide vers les restaurants satellites. Ensuite, les restaurants scolaires Flora Tristan et Langevin, pour la commune de Seysses, remettent les plats à température avant de les servir. Frouzins, Lamasquère et Roques bénéficient également de cette nouvelle organisation.



## LA CUISINE CENTRALE D'AXE SUD (SUITE)

**C**ette structure produit plus de 1500 repas par jour à destination des crèches, des écoles maternelles et élémentaires des quatre communes d'Axe Sud.

Cela représente par exemple : 180kg de légumes, 180kg de viande ou encore 200 flûtes de pain par jour !

Le système de liaison froide est basé sur un respect strict des normes de qualité, d'hygiène et de sécurité. Les aliments sont cuisinés et conservés à 3°C.

Afin de maintenir et valider cette démarche de qualité, la cuisine centrale est en relation avec un service vétérinaire, et des laboratoires de contrôle. Les déjeuners produits sont étudiés pour respecter l'équilibre alimentaire de chaque enfant selon son âge et 3 valeurs essentielles :

- L'équilibre alimentaire en collaboration avec une nutritionniste.
- Le plaisir des goûts afin de développer les jeunes palais et de faire du repas un moment convivial.
- La variété des menus, en multipliant les apports nutritionnels et en faisant découvrir de nouvelles saveurs.



Le coût moyen d'un repas est de 5,90 euros : 60% du prix est pris en charge par la collectivité, et 40% reste à la charge des familles.

Cette structure dispose également d'un système moderne de gestion pour vous proposer une plus grande flexibilité grâce à son site Internet : [www.axe-sud.fr](http://www.axe-sud.fr)

La croissance du nombre d'enfants inscrits dans tous les restaurants scolaires est le meilleur révélateur de la qualité de leur prestation.

La plus grande récompense pour cette équipe est la satisfaction des enfants.

## LE SERVICE ENTRETIEN, 26 AGENTS OŒUVRENT POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

**C**e service sous la responsabilité d'Annick DUREAU et de Pierre CAVREL (conseiller municipal), se partage en plusieurs groupes de travail :

- Douze personnes sont affectées aux écoles élémentaires Flora Tristan et Paul Langevin. Elles assurent le service et l'entretien dans les restaurants scolaires.



Annick DUREAU

- 11 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles) répartis entre les deux écoles maternelles. Leurs principales missions consistent à accompagner les enseignants dans toutes leurs activités, de s'occuper du temps de repos après le déjeuner et de nettoyer les salles de classes.

- 3 agents ont en charge l'entretien de l'ensemble des locaux municipaux : mairie, médiathèque, salles de classes, locaux associatifs, toutes les salles du service Enfance et Jeunesse et des Centres de Loisirs, etc...

Il faut souligner que ces personnes font un travail remarquable pour le bien-être des utilisateurs.

# PLAN LOCAL D'URBANISME : POINT D'ÉTAPE

PLU

**D**ans le n°48 (mars/avril 2007) de l'Echo du Binos, nous expliquions où en était l'élaboration du PLU, avec l'étape essentielle que constituait le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Nous indiquions que l'objectif principal était que le développement inéluctable de Seysses se déroule harmonieusement pour qu'elle continue à être un lieu où il fait bon vivre ; il s'agissait en fait de maîtriser le développement de la commune et non de le subir.

La municipalité, en collaboration avec la Communauté de Communes Axe Sud, a ensuite mis au point le Plan Local de l'Habitat (PLH), document de programmation qui détaille les objectifs, actions et moyens devant répondre aux besoins en logements et destiné à être intégré au PLU (cf. conseil municipal du 29 mai 2007).

Afin de se donner les moyens de ses ambitions, la commune a ensuite pris la décision de créer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) prenant en compte plusieurs sites de notre territoire.

Cet outil, mis à la disposition des collectivités, leur permet de contraindre les différents acteurs (propriétaires, aménageurs, etc.) à respecter leurs choix. Un appel d'offre, entériné par le conseil municipal du 25 septembre 2007, a permis de choisir le bureau d'études devant déterminer le périmètre de la ZAC. Le PLU sera arrêté en intégrant cette dernière donnée, ce qui donnera une lisibilité exacte de notre développement futur. L'approbation définitive du PLU ne pourra donc intervenir qu'après le mois de mars 2008, puisque les services préfectoraux ne désirent pas nommer des commissaires enquêteurs dans les 6 mois précédant les élections municipales.

## LES ESPACES VERTS RÉCOMPENSÉS PAR LE 1ER PRIX DES VILLES FLEURIES

1er  
PRIX

**P**our la seconde fois, la créativité et l'inventivité du Service des Espaces Verts ont été primées. Notre commune concourait dans la catégorie "villes fleuries de plus de 5000 habitants" ; concours initié par le Conseil Général. L'évaluation du jury a

eu lieu durant la période estivale, moment où les jardins sont les plus fleuris. Cette consécration vient honorer le travail réalisé par nos agents tout au long de l'année.

Certains de nos concitoyens ont également concouru dans la catégorie des jardins de particuliers.

Trois d'entre eux ont été récompensés : Madame Alice GAUDIN, Monsieur Pierre ROMBOLETTI et Monsieur Philippe ANTOINE.



EXPRESSION

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Une nouvelle année riche en événements !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, importante pour l'avenir de notre commune.... Il y a tout juste un an (Echo du bino N° 47), en vous présentant nos vœux, nous vous faisions part de nos préoccupations concernant l'urbanisation de notre commune.

Un an après (à l'heure où nous écrivons cet article), le projet d'urbanisation, initié par le " Plan Local d'Urbanisme" est toujours dans les cartons... bien fermés !

L'outil que représente le " P.L.U " est capital pour le développement de notre collectivité, comment doit-on alors interpréter le manque de motivation évident dans la gestion de ce dossier, est-ce la crainte d'affronter l'avenir? L'urbanisation dans la prochaine décennie va représenter un enjeu important en terme de cohésion sociale, d'économie et d'environnement, ce que l'on nomme le développement durable...

Alain VIDAL - groupe d'élus "Mieux Vivre à Seysses" - Contact : [vidal.al@wanadoo.fr](mailto:vidal.al@wanadoo.fr) - Tél. : 06.70.51.84.25.

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## LE 22 NOVEMBRE 2007

- ◆ Demande de subvention pour l'éclairage public entre les deux ronds-points de la route de Muret.
- ◆ Demande de subvention pour l'éclairage public dans le but d'un remplacement d'appareils vétustes.
- ◆ Validation du rapport d'activités 2006 du SIVOM de la Saudrune.
- ◆ Validation du rapport d'activités 2006 de la Communauté de Communes d'Axe Sud.
- ◆ Validation du rapport d'activités 2006 du Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine.
- ◆ Convention avec la Direction Départementale de l'Equipement suite aux nouvelles dispositions relatives à l'octroi de permis de construire.
- ◆ Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de 80m<sup>2</sup> chemin de Couloume grâce à la générosité d'un de nos concitoyens afin d'y implanter un abribus, pour nos écoliers.
- ◆ Intégration des voies et réseaux dans le lotissement "Les Pins".
- ◆ Baisse des tarifs de l'accompagnement à la scolarité.
- ◆ Coût pour la collectivité d'un enfant scolarisé dans une autre commune : 700 euros.
- ◆ Appliquant le principe de précaution, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à l'implantation d'une usine de traitements des métaux à Muret.

## OCTOBRE / NOVEMBRE 2007

Naissances	Mariages	Décès
<b>OCTOBRE</b>  02/10 Morgane CLAMAGIRAND 02/10 Enzo CLAMAGIRAND 04/10 Djibril BOUTI 05/10 Romane SEGUI 22/10 Anouk RUDELLE  <b>NOVEMBRE</b>  05/11 Milan BOUCHOT-CAPELLE 12/11 Mélissa MERINO-GONZALEZ 19/11 Anaïs ONORI 21/11 Victor FEUILLERAT 23/11 Ninon SOARES 28/11 Vince RICHARD	<b>OCTOBRE</b>  06/10 Marie-Pierre CAUMONT & Mathieu MAFFRE 06/10 Géraldine D'ANCONA & Patrice BISSAGNET 13/10 Pascale BOUDOU & Daniel FAURESSE 23/10 Sonia BOUCHET & Juan SUBIJANA IZQUIERDO  <b>NOVEMBRE</b>  24/11 Corinne GRANDCHAMP-GAGNO & Patrick MONTAUD	<b>OCTOBRE</b>  01/10 Battista CAPELLO 02/10 Marie SUTTO, épouse VIDO 03/10 Marie-France POTTIER, épouse PETRIKOWSKI 05/10 Noflani COULIBALY, épouse GBAKALE 07/10 Armandine DARGENT, épouse IZAR 15/10 Raymond BONNET 21/10 Marie POUIL, épouse COSTE  <b>NOVEMBRE</b>  01/11 Paul CASTERAN 15/11 Jean MARSEAUX 22/11 Robert BAQUE 28/11 Marcel BERGE